



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/652
16 décembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

538ème séance plénière

PC Journal No 538, point 4 j) de l'ordre du jour

DECISION No 652
PROROGATION DU MANDAT
DU BUREAU DE L'OSCE A BAKOU

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Bakou jusqu'au 31 décembre 2005.